GROUPE	27	FONGICIDE

FONGICIDE CURZATE^md 60 DF

GRANULES DISPERSABLES

EN VENTE POUR UTILISER SUR LES POMMES DE TERRE AU CANADA SEULEMENT

USAGE AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: Cymoxanile 60 %

Ne pas mélanger et appliquer plus de 38 kg de fongicide CURZATE^md 60 DF par jour pour une application par voie terrestre (suffisant pour traiter 170 hectares).

N° D'HOMOLOGATION 26284 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET: 250g – 10 kg

LA COMPAGNIE E. I. DUPONT CANADA
PRODUITS AGRICOLES
C.P. 2300, STREETSVILLE
MISSISSAUGA (ONTARIO)
L5M 2J4
1-800-667-3925

PRÉCAUTIONS:

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- **Irritant pour les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux.**
- **Mortel ou toxique en cas d'ingestion.**
- Éviter tout contact avec les aliments, les boissons et la nourriture destinée au bétail.
- Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Tenir à l'écart du feu et des étincelles.
- Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des lunettes protectrices (ou un écran facial panoramique), et des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, l'application, et les réparations.
- Toxique pour les organismes aquatiques.

PREMIERS SOINS:

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales, composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit. Appliquer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un lieu sûr et au sec, à l'écart de la nourriture pour les humains et pour les animaux. Protéger de l'air humide et de l'eau. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant hermétiquement fermé.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

3. Rendre le contenant inutilisable.

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

GROUPE	27	FONGICIDE

FONGICIDE CURZATE^md 60 DF

GRANULES DISPERSABLES

EN VENTE POUR UTILISER SUR LES POMMES DE TERRE AU CANADA SEULEMENT

USAGE AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: Cymoxanile 60 %

Ne pas mélanger et appliquer plus de 38 kg de fongicide CURZATE ^md 60 DF par jour pour une application par voie terrestre (suffisant pour traiter 170 hectares).

N° D'HOMOLOGATION 26284 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET: 250g – 10 kg

LA COMPAGNIE E. I. DUPONT CANADA
PRODUITS AGRICOLES
C.P. 2300, STREETSVILLE
MISSISSAUGA (ONTARIO)
L5M 2J4
1-800-667-3925

PRÉCAUTIONS:

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- **Irritant pour les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux.**
- **Mortel ou toxique en cas d'ingestion.**
- Éviter tout contact avec les aliments, les boissons et la nourriture destinée au bétail.
- Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Tenir à l'écart du feu et des étincelles.
- Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des lunettes protectrices (ou un écran facial panoramique), et des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, l'application, et les réparations.
- Toxique pour les organismes aquatiques.

PREMIERS SOINS:
EN CAS D’INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d’eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d’avaler. Ne pas faire vomir à moins d’avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D’INHALATION : Déplacer la personne vers une source d’air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l’eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l’œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l’étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d’homologation lorsqu’on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales, composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:
Il n’existe pas d’antidote spécifique pour ce produit. Appliquer un traitement symptomatique.

MODE D’EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fongicide CURZATE[md] 60 DF est un fongicide à usage agricole qui doit être utilisé strictement selon les recommandations figurant sur cette étiquette ou dans les bulletins agricoles individuels de DuPont. Le Fongicide CURZATE [md] 60 DF se présente sous forme de granules dispersables que l’on doit mélanger avec de l'eau et appliquer par pulvérisation à la volée de façon à obtenir une couverture uniforme.

CURZATE^{md} 60 DF est un fongicide puissant exerçant une action à la fois locale et systémique et qui est recommandé pour la suppression du mildiou de la pomme de terre (*Phytophthora infestans*).

POMMES DE TERRE:
Pour supprimer le mildiou de la pomme de terre (*Phytophthora infestans*), appliquer:

Fongicide CURZATE^{md} 60 DF	à raison de 225 grammes par hectare
plus	
Fongicide MANZATE^{md} DF OU Fongicide MANZATE^{md} Pro-Stick^{mc}	à raison de 1,35 kg à 1,6 kg* par hectare

* Le taux d'utilisation le plus élevé du Fongicide MANZATE^{md} DF ou du Fongicide MANZATE^{md} Pro-Stick^{mc} (1,6 kg/ha) doit être utilisé durant les périodes de maladies intensives.

UTILISER le Fongicide CURZATE^{md} 60 DF UNIQUEMENT EN ASSOCIATION AVEC le Fongicide MANZATE^{md} DF ou le Fongicide MANZATE^{md} Pro-Stick^{mc}. NE PAS UTILISER le Fongicide CURZATE^{md} 60 DF SEUL. Lire et observer toutes les précautions énumérées sur l'étiquette du Fongicide MANZATE^{md} DF ou le Fongicide MANZATE^{md} Pro-Stick^{mc}.

Commencer le traitement initial lorsque les conditions locales indiquent qu'une infestation par le mildiou de la pomme de terre est imminente. Répéter les applications à intervalles de 5 à 7 jours toutefois, au moins 20 jours doit s'écouler entre la 2ème et 3ème application. Si la maladie est présente au cours de cette période de 20 jours, un fongicide autre que le fongicide CURZATE^{md} 60 DF doit être utilisé pour protéger les cultures pendant cette période.

Ne pas effectuer plus de 4 applications par culture. Ne pas appliquer dans les 8 jours avant la récolte.

Utiliser un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète : 200 à 1 000 L/ha par voie terrestre.

Ne pas mélanger et appliquer plus de 38 kg de fongicide CURZATE^{md} 60 DF par jour pour une application par voie terrestre (suffisant pour traiter 170 hectares).

MÉLANGE EN RÉSERVOIR POUR ÉPANDAGE AÉRIEN SUR LES POMMES DE TERRE

Pour supprimer le mildiou sur les pommes de terre, appliquer le mélange en réservoir contentant le fongicide CURZATE^{md} 60 DF à raison de 225 g/ha avec le fongicide MANZATE^{md} Pro-Stick^{mc} ou le fongicide MANZATE^{md} DF à raison de 1,35 à 1,6 kg/ha . Le

taux d'utilisation le plus élevé du Fongicide MANZATE^md^ Pro-Stick^mc^ (1,6 kg/ha) doit être utilisé durant les périodes de maladies intensives.

Appliquer par voie aérienne avec un volume d'eau minimum de 50 L/ha.

Commencer le traitement initial lorsque les conditions locales indiquent qu'une infestation par le mildiou de la pomme de terre est imminente. Répéter les applications à intervalles de 5 à 7 jours toutefois, au moins 20 jours doit s'écouler entre la 2ème et 3ème application. Si la maladie est présente au cours de cette période de 20 jours, un fongicide autre que le fongicide CURZATE md 60 DF doit être utilisé pour protéger les cultures pendant cette période.

Ne pas effectuer plus de 4 applications par culture. Ne pas appliquer dans les 8 jours avant la récolte.

Ne pas manipulé plus de 50 kg de fongicide CURZATE md 60 DF par jour pour un épandage aérien (suffisant pour traiter 220 hectares).

Se référer aux autres sections de la présente étiquette pour obtenir plus de renseignements sur le mode d'application ainsi que les précautions d'emploi.

MODE D'EMPLOI CONCERNANT L'ÉPANDAGE AÉRIEN

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer quand les vents soufflent à plus de 16 km/h à la hauteur de vol dans la zone à traiter. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la taille fine correspondant à la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Pour réduire la dérive causée par la turbulence associée aux bouts d'ailes, l'espacement entre les buses sur la rampe de pulvérisation **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure de l'aile ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et les taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.
S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le **Guide d'apprentissage – Application de pesticides par**

aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison et des lunettes de protection ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3925. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.
Volume : Appliquer la quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 30 litres par hectare.

Lorsqu'on emploie un mélange en réservoir, il faut consulter l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (donc la plus restrictive) parmi celles exigées pour ces produits, puis appliquer le mélange en réservoir en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes (selon la classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange.

On recommande d'utiliser ce produit dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée.

DIRECTIVES DE MÉLANGE:

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des lunettes de protection ou un écran facial ainsi que des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, l'application et la réparation. S'assurer que le matériel de pulvérisation est propre.

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur au quart ou au tiers avec de l'eau propre et mettre l'agitateur en marche. Préparer une quantité suffisante de mélange de façon à appliquer un volume d'au moins 200 litres par hectare.

2. Sans cesser de faire fonctionner l'agitateur, ajouter lentement la quantité requise de Fongicide CURZATE[md] 60 DF dans le réservoir du pulvérisateur. Ajouter ensuite la quantité appropriée de Fongicide MANZATE[md] DF ou de Fongicide MANZATE[md] Pro-Stick[mc], sans cesser l'agitation de la solution à pulvériser.

3. Continuer de faire fonctionner l'agitateur jusqu'à ce que le Fongicide CURZATE[md] 60 DF et le Fongicide MANZATE[md] DF ou le Fongicide MANZATE[md] Pro-Stick[mc] soient complètement dispersés.

4. Remplir le reste du réservoir du pulvérisateur avec de l'eau.

5. Pour les mélanges subséquents, réduire le contenu du réservoir à moins de 10 % du volume de départ et suivre les présentes directives à partir de l'étape 1. S'il reste plus de 10 % du volume de solution initial, préparer d'abord une bouillie avec le Fongicide CURZATE[md] 60 DF et le Fongicide MANZATE[md] DF ou le Fongicide MANZATE[md] Pro-Stick[mc] dans un seau d'eau avant de les ajouter dans le réservoir du pulvérisateur.

NOTE: Une agitation continue est nécessaire pour maintenir le Fongicide CURZATE[md] 60 DF et le Fongicide MANZATE[md] DF ou le Fongicide MANZATE[md] Pro-Stick[mc] en suspension dans le réservoir du pulvérisateur et assurer ainsi une application uniforme des produits.

Utiliser la préparation de Fongicide CURZATE[md] 60 DF et de Fongicide MANZATE[md] DF ou de Fongicide MANZATE[md] Pro-Stick[mc] dans les 48 heures afin d'éviter que les produits ne se dégradent. Si on laisse reposer la préparation dans le réservoir, l'agiter à fond avant de la pulvériser.

Ne pas effectuer le mélange, le chargement ou l'application à une distance de moins de 15 mètres d'un puits.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec la compagnie E.I Du Pont Canada au 1-800-667-3925 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur cette étiquette ou non spécifiquement recommandé par la compagnie E.I. Du Pont Canada.

NETTOYAGE DU RÉSERVOIR DU PULVÉRISATEUR:
Immédiatement après l'application, bien nettoyer l'équipement de mélange et de pulvérisation afin d'éliminer toute trace de Fongicide CURZATE[md] 60 DF et de Fongicide MANZATE[md] DF ou de Fongicide MANZATE[md] Pro-Stick[mc]. Suivre les instructions ci-dessous :

1. Vider complètement le réservoir, puis faire circuler de l'eau propre dans le réservoir, la rampe et les tuyaux flexibles pendant au moins 10 minutes. Inspecter le réservoir afin de s'assurer qu'il ne reste aucun résidu visible de Fongicide CURZATE[md] 60 DF et de

Fongicide MANZATE md DF ou de Fongicide MANZATE md Pro-Stick mc si nécessaire refaire la première étape. NE PAS NETTOYER LE PULVÉRISATEUR PRÈS D'UN PUITS OU D'UNE AUTRE SOURCE D'EAU, NI À PROXIMITÉ DE LA VÉGÉTATION UTILE.

2. Enlever les buses et les tamis et les nettoyer à part dans un seau contenant un agent nettoyant et de l'eau.

3. Rincer à fond le réservoir avec de l'eau propre pendant au moins 5 minutes, et faire circuler l'eau à travers les tuyaux flexibles et la rampe.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION:

- Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les sites traitées avant que le délai de sécurité de 24 heures ne soit écoule.
- **Pour l'application terrestre par rampe :** Ne pas pulvériser durant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales.
- Le surépendage et la dérive envers les habitats sensibles doivent être évités. Ne pas contaminer ces habitats durant le nettoyage et le rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.
- L'application du produit est limitée aux cultures agricoles seulement quand le risque de dérive est minime aux zones d'habitation humaine, comme les maisons, les chalets, les écoles et les zones récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les réglages de pulvérisation.
- Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) des produits utilisés dans le mélange.
- Ne pas utiliser sur les cultures hydroponiques ou toute autre culture en contenants. Ne pas utiliser sur les plantes ornementales.
- Ne pas appliquer sur les cultures de pommes de terre éprouvées par la sécheresse, un sol saturé d'eau, une basse température, une infestation d'insectes, une carence nutritive ou tout autre facteur contribuant à ralentir la croissance.
- Ne pas appliquer le produit durant des périodes de précipitations abondantes ou sur des sols saturés d'eau. Ne pas appliquer le produit directement sur une nappe d'eau ou de l'eau courante. Ne pas appliquer dans les zones où les eaux de surface provenant des champs traités peuvent ruisseler sur des terres arables adjacentes ayant été ensemencées ou devant l'être, ou dans des cours d'eau, de l'eau d'irrigation ou des puits. Ne contaminer aucun plan d'eau, y compris l'eau d'irrigation.
- Le Fongicide CURZATE md 60 DF résiste au délavage par la pluie à compter de 2 heures après l'application. Son efficacité peut être réduite s'il pleut moins de 2 heures après le traitement.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Gestion de la résistance, le Fongicide CURZATE md 60 DF, fongicide du groupe 27. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Fongicide CURZATE md 60 DF et à d'autres fongicides du groupe 27. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides ou bactéricides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien

avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide CURZATE md 60 DF ou les fongicides du même groupe 27 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en réservoir contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, qui sont efficace contre le pathogène cible si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer E.I. du Pont Canada en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide CURZATE® 60 DF chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec le représentant local de DuPont ou composer le numéro sans frais de La Compagnie E. I. du Pont Canada 1 800 667-3925.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un lieu sûr et au sec, loin de la nourriture pour les humains et pour les animaux. Protéger de l'air humide et de l'eau. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant hermétiquement fermé.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L’UTILISATEUR:
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d’emploi qui figure sur la présente étiquette. L’emploi non conforme à ce mode d’emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L’utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l’utilisation du produit peut entraîner.

md/mc Marques déposées/de commerce de la compagnie E.I. DuPont dont La Compagnie E. I. du Pont Canada est un usager licencié. Membre de CropLife.